

Glossaire de la fortification au milieu du 19^e siècle

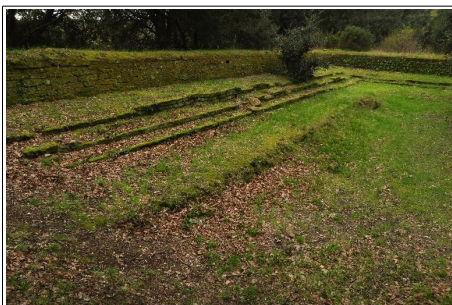
Les termes employés par les ingénieurs militaires du 19^e siècle appartiennent encore largement au vocabulaire de la fortification bastionnée classique moderne¹. La définition de certaines expressions est toutefois donnée d'après le sens particulier qu'elles ont au 19^e siècle.

Bahut (mur à) : mur bas formant *parapet* pour l'infanterie ; souvent associé à une *banquette*.



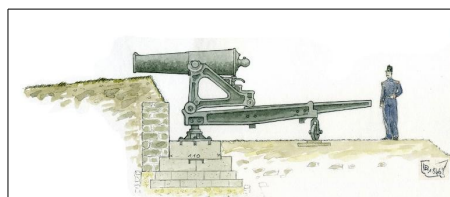
Mur à bahut de la courtine 18 de l'enceinte urbaine du Palais
(IVR53_20175608048NUCA)

Banquette : marchepied, en terre ou en maçonnerie, permettant de faire feu par-dessus un *parapet*.



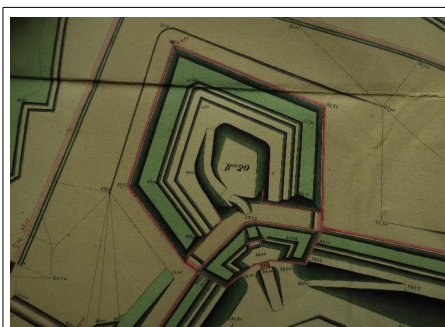
Banquette en maçonnerie de la courtine 21-22 de l'enceinte urbaine du Palais
(IVR53_20175608430NUCA)

Barbette (tir à) : tir par dessus le *parapet*.



Obusier de côte de 22 cm en position de tir à barbette
(IVR53_20172906477NUCA)

Bastion : ouvrage pentagonal faisant saillie à sur une enceinte et généralement *flanqué* sur toutes ses côtés ; il est constitué de deux *faces*, de deux *flancs* et d'une *gorge*.

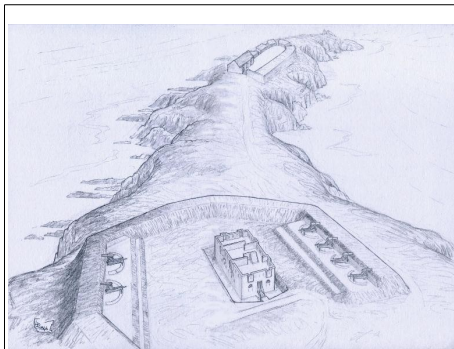


Plan du bastion 20 de l'enceinte urbaine du Palais
(IVR53_20175608217NUCA)

Bastionnet : petit *bastion*.

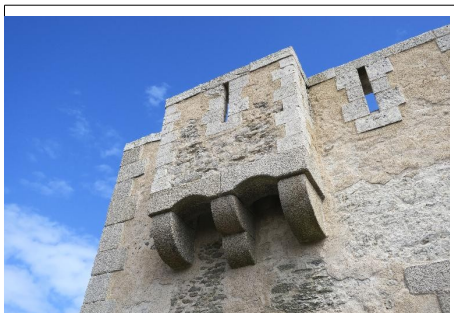
1 Nicolas Faucherre, *Places fortes, bastion du pouvoir*, Paris, Rempart, 1989 (1^{ère} éd. 1986) ; Guy Le Hallé, *Précis de la fortification*, Louviers, Ysec éditions, 2002 ; Pierre Sailhan, *La Fortification, histoire et dictionnaire*, Paris, Tallandier, 1991.

Batterie : "emplacement préparé pour recevoir des bouches à feu qui doivent faire feu sur les lieux mêmes" (Littré) ; ouvrage de fortification généralement non autonome et prévu pour recevoir des pièces d'artillerie comme armement principal.



Batterie du Bugul à Belle-Île
(IVR53_20175608645NUCY)

Bretèche : organe de *flanquement* en saillie d'un mur et en surplomb, à partir duquel il est possible de lancer des projectiles ou de faire feu vers le bas ; appelé aussi "balcon à mâchicoulis".



Bretèche du corps de garde crénelé de la pointe des Poulains à Belle-Île
(IVR53_20175607989NUCA)

Caponnière : communication à couvert, souvent en fond de fossé ; par extension, organe de *flanquement* faisant saillie en fond de fossé depuis l'*escarpe* et flanquant celui-ci de manière perpendiculaire.



Caponnière reliant le corps de place du Palais au réduit H
(IVR53_20175608571NUCA)

Casemate : abri à l'épreuve, actif ou passif.



Coupe d'une casemate de la caserne à l'épreuve de la citadelle du Palais
(IVR53_20175606979NUCA)

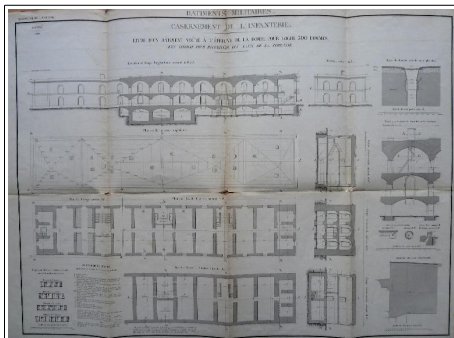
Casemate à feux de revers : casemate de *flanquement* du fossé placée sous la *contrescarpe* ; aussi appelée coffre de *contrescarpe*.



Casemates à feux de revers de l'enceinte urbaine du Palais
(IVR53_20175608478NUCA)

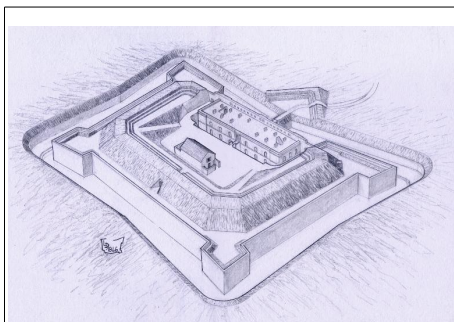
Casemate Haxo : casemate d'artillerie ouverte sur l'arrière, due au général Haxo.

Caserne à l'épreuve : caserne casematée, capable de supporter un bombardement.



Plan-type de caserne à l'épreuve de 1845, dite caserne Belmas (IVR53_20175608656NUCA)

Cavalier : ouvrage construit dans l'intérieur d'un autre et le dominant ; il sert souvent à porter de l'artillerie.



Cavalier d'artillerie en terre du fort central de l'île d'Houat (IVR53_20175608641NUCY)

Contrescarpe : paroi extérieure du fossé ; elle s'oppose à l'escarpe.



Contrescarpe de la courtine 18 de l'enceinte urbaine du Palais (IVR53_20175608042NUCA)

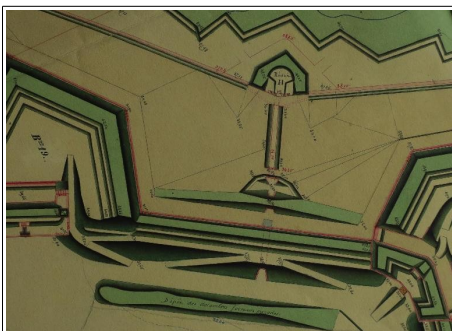
Corps de garde : bâtiment permettant de loger la garde d'une porte ou d'un ouvrage isolé ; il peut être défensif.



Corps de garde défensif de la batterie du Gripp à Groix (IVR53_20175606538NUCA)

Corps de place : enceinte principale d'une place.

Courtine : portion d'enceinte entre deux *bastions* ou organes équivalents.



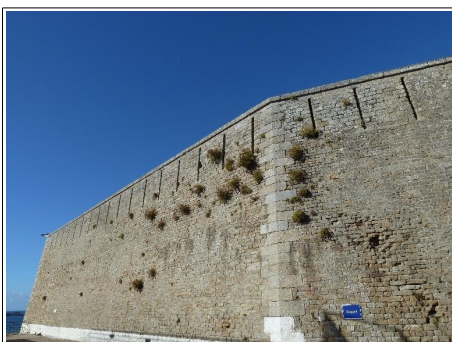
Plan de la *courtine* entre les bastions 19 et 20 de l'enceinte urbaine du Palais (IVR53_20175608186NUCA)

Créneau de tir (ou de fusillade) : ouverture aménagée dans un mur ou un *parapet* pour le tir d'armes individuelles ; équivalent moderne et contemporain de l'archère.



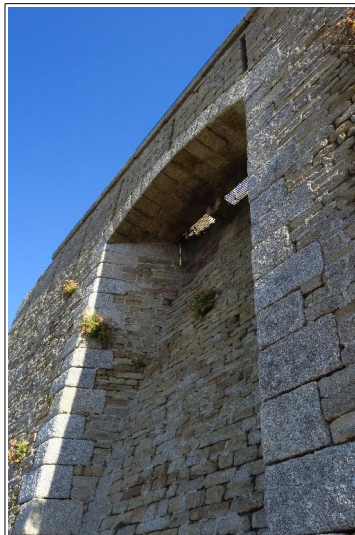
Créneaux de tir de l'enceinte urbaine du Palais (IVR53_20175608439NUCA)

Crénelé (mur) : mur percé de *créneaux de tir*.



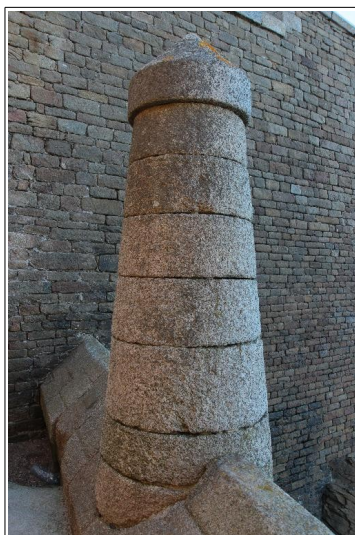
Mur crénelé du fort de Penthievre (IVR53_20175606668NUCA)

Créneau de pied : variante du mâchicoulis ; utilisé pour flanquer la base des murs au moyen de *tirs fichants* ou de grenades.



Créneau de pied du fort de Penthievre (IVR53_20175606670NUCA)

Dame : obstacle massif en forme de tourelle placé sur un mur pour empêcher qu'il ne serve de cheminement.



Dame sur un parapet du fort de Penthievre (IVR53_20175606678NUCA)

Défilement : "opération, tracé ou construction pour parvenir à ce que dans tous les points essentiels de l'intérieur d'un ouvrage de fortification le défenseur se trouve à l'abri des projectiles de l'assaillant ; résultat de cette opération" (Littré).



Fort central d'Hoedic, aux maçonneries parfaitement *défilées* (IVR53_20175606459NUCA)

Droite et gauche : par convention, la droite et la gauche dans la description d'un ouvrage fortifié sont données en référence à un observateur positionné derrière l'ouvrage, face à l'ennemi.

Embrasure : ouverture aménagée dans un mur ou un *parapet* pour le tir des pièces d'artillerie .



Embrasure d'artillerie dans un *parapet* de l'enceinte urbaine du Palais (IVR53_20175608357NUCA)

Escarpe : paroi du fossé du côté de l'ouvrage ; elle s'oppose à la *contrescarpe*.



Escarpe de la courtine 18 de l'enceinte urbaine du Palais (IVR53_20175608041NUCA)

Face : partie d'un ouvrage exposé à l'ennemi.

Flanc : côté d'un ouvrage.

Flanquement : manière d'interdire à l'ennemi par le feu l'accès à toutes les parties d'un ouvrage ; des ouvrages peuvent se flanquer mutuellement.



Flanquement du front est du fort central d'Hoedic depuis un bastion (IVR53_20175606465NUCA)

Fourneau à réverbère : type de four à rougir les boulets inventé à la fin du 18^e siècle pour la défense des côtes.

Genouillère (mur de) : mur de soutènement interne d'un *parapet* d'artillerie.

Glacis : talus en pente douce et vide d'obstacles aménagé au-delà du fossé d'un ouvrage afin d'y constituer un champ de tir dégagé.



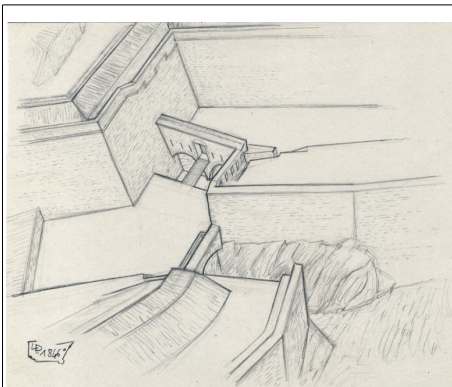
Glacis du fort central d'Hoedic
(IVR53_20175606466NUCA)

Gorge : partie d'un ouvrage placée du côté le moins exposé, où se trouve la porte ; au 19^e siècle on y place parfois une caserne défensive servant de *réduit*.



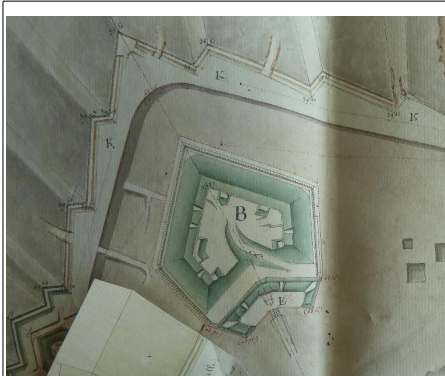
Gorge du fort Lacroix à Groix
(IVR53_20175606526NUCA)

Haha : petit fossé placé devant une porte ou coupure interrompant une communication.



Coupure et *Haha* sur le front sud de la citadelle du Palais
(IVR53_20175608647NUCY)

Lunette : petit ouvrage pentagonal constitué de deux *faces* et de deux *flancs* et généralement ouvert à la *gorge* ; la lunette est similaire à la demi-lune, à la différence qu'elle ne se trouve pas en avant d'une *courtine*.



Plan de la *lunette* B du Palais
(IVR53_20175608204NUCA)

Ouvrage à cornes : ouvrage formé de deux demi-bastions reliés par une *courtine*.

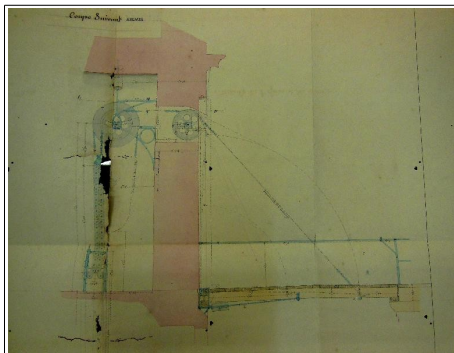


Projet d'*ouvrage à cornes* sur la hauteur de Beausoleil au Palais
(IVR53_20175608405NUCA)

Palissade : obstacle formé de madriers de bois placés verticalement ; généralement installé par le génie en temps de guerre uniquement.

Parapet : terrassement ou mur protégeant les emplacements de tir.

Pont-levis : variante de pont mobile permettant de couper un passage en en relevant le tablier ; plusieurs systèmes de contrepoids sont utilisés au 19e siècle dont celui dit Poncelet, qui est très répandu.

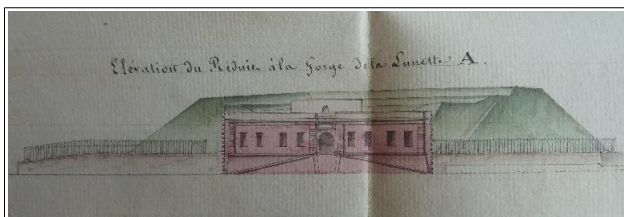


Profil du *pont-levis* de type Poncelet des forts d'Houat et d'Hoedic (IVR53_20175606879NUCA)

Ravelin : synonyme de demi-lune ; nom parfois donné à un retranchement placé sur la *contrescarpe* pour protéger l'entrée d'un ouvrage.

Redoute : dans la fortification bastionnée classique, ouvrage fermé ne comportant que des angles saillants ; plus généralement, ouvrage fermé de petite taille et ne disposant pas de l'autonomie d'un fort.

Réduit : "ouvrage construit dans l'intérieur d'un autre pour en prolonger la défense et permettre même d'en chasser l'ennemi" (Littré).



Élévation du *réduit* de la lunette A du Palais (IVR53_20175608107NUCA)

Saillant : angle saillant d'un ouvrage.

Servitudes (zones de) : zones en avant de l'enceinte d'une place forte ou d'un ouvrage, à l'intérieur desquelles les constructions et

plantations sont interdites ou soumises à restrictions (autorisation du génie, destruction en cas de besoin, etc.), afin de ne pas constituer des obstacles au feu des défenseurs ; elles sont au nombre de trois (250 m, 487 m et 974 m) et sont délimitées par des bornes rectangulaires.



Borne de *zone de servitudes* autour du fort central d'Houat (IVR53_20165606093NUCA)

Tir fichant (ou plongeant) : tir pratiqué du haut vers le bas.

Traverse : mur ou massif terrassé construit en travers d'un ouvrage ou perpendiculairement à un *parapet* pour éviter les tirs à revers ou d'enfilade ; des abris *casematés* peuvent être aménagés sous des traverses.



Traverses perpendiculaires au parapet de l'enceinte urbaine du Palais (IVR53_20175608198NUCA)